

Communiqué de presse

Paris, le 15 décembre 2021

Etudes sur la création de valeur et sur la croissance & l'emploi dans les start-up, PME et ETI françaises accompagnées par les acteurs du capital-investissement : les enseignements confortés, même en 2020.

France Invest (Association des Investisseurs pour la Croissance) et EY présentent deux études dans les start-up, les PME et ETI françaises accompagnées par des acteurs du capital-investissement : la 7^{ème} étude qui explique comment se crée la valeur et la 18^{ème} étude sur la croissance et la création d'emplois.

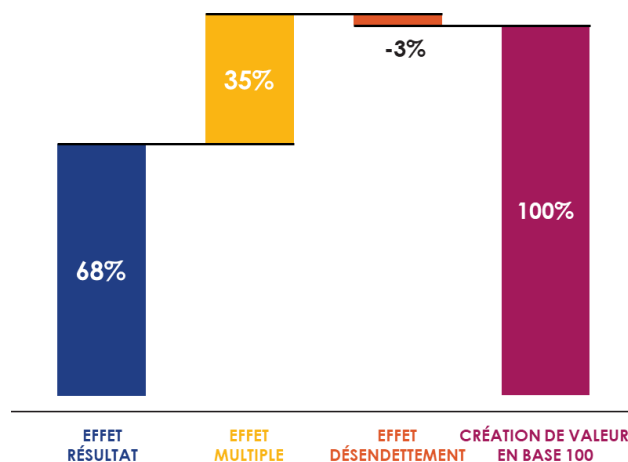
Pour rappel, à fin 2020, ce sont plus de 8 900 entreprises qui ont ouvert leur capital et qui sont accompagnées par un fonds de capital-investissement français, dont 7 400 en France.

*« Les entreprises accompagnées par les acteurs du capital-investissement, malgré la crise Covid, ont bien résisté, ont créé de la valeur à la fois par leur croissance organique et par leur politique de croissance externe et surtout, ont continué à créer des emplois. Elles surperforment par rapport au PIB de la France et par rapport à la moyenne des pays de l'OCDE. Notre enjeu est de poursuivre notre accompagnement, de renforcer et de transformer davantage de PME en ETI, c'est-à-dire de créer nos futurs champions. », déclare **Claire Chabrier**, Présidente de **France Invest***

*« Comme chaque année depuis la création de l'étude en 2012, la croissance de l'EBE est clairement restée la première source de création de valeur, loin devant la variation des multiples de valorisation (et l'effet du désendettement). Sur les transactions 2019 et 2020, le taux de croissance d'EBE des sociétés cédées a atteint des niveaux exceptionnellement élevés (i.e. 16 % et 17,2 % par an respectivement). Ceci a permis à ces sociétés de financer un nombre croissant d'acquisitions sans accroître leur gearing (endettement/EBE).» précise **Laurent Majubert**, associé conseil en transactions chez **EY**.*



Avec cette 7^{ème} édition de **l'étude sur la valeur créée dans les PME et ETI françaises** ayant ouvert leur capital à un fonds de capital-investissement, les enseignements sont encore une fois confortés : la création de valeur s'explique par la croissance des résultats ainsi que par le renforcement stratégique (taille, accès aux financements, internationalisation...) et des perspectives solides des entreprises.



L'étude analyse les composantes de la création de valeur dans les PME et ETI françaises qui ont bénéficié de l'apport de capitaux propres de la part de fonds de capital-transmission, membres de France Invest, actionnaires majoritaires ou disposant a minima d'une minorité de blocage, et qui ont vendu leurs titres en totalité entre 2012 et 2020.

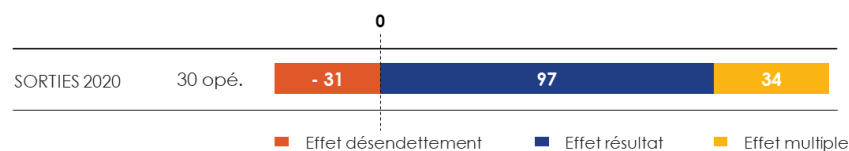
La création de valeur, mesurée par la progression de la valeur des titres, dans les 317 entreprises qui composent l'échantillon analysé se décompose en 3 effets :

- L'effet résultat qui pèse pour 2/3 de la création de valeur, porté par la croissance des résultats grâce à de la croissance organique (56 %) et externe (34 %) des revenus ainsi que de l'amélioration de leurs marges (10 %) ;
- L'effet multiple qui compte pour 1/3 de la création de valeur et qui consiste en l'amélioration de la valorisation des entreprises cédées grâce à de solides perspectives de croissance, à une taille et un positionnement leur donnant de la visibilité sur leur marché ;
- L'effet désendettement, qui est quasi nul sur les entreprises de l'échantillon, car elles ont pu s'endetter sans accroître leur gearing (ratio endettement/EBE) pour financer leur politique de croissance externe.

L'étude montre aussi que :

- Les effectifs sont en croissance de 46 % sur les 5 dernières années, soit une progression moyenne annuelle de 7,1 %. 41 % sont de nouveaux emplois créés et le solde correspond aux effectifs issus des acquisitions (nets des cessions).
- 95 % des entreprises concernées ont accéléré (61 %) ou poursuivi (34 %) leur politique d'investissements corporels. 56 % d'entre elles ont augmenté et 44% ont maintenu leurs dépenses de recherche et développement.

Focus sur 2020



Le millésime 2020 se caractérise par un effet désendettement négatif pour les 30 opérations analysées, car l'endettement financier a augmenté de 16 % par an en moyenne entre l'entrée et la sortie des fonds d'investissement.; . Ceci s'explique par le schéma suivant :

- Les entreprises du millésime 2020 ont connu une **forte croissance de leur EBE entre l'entrée et la sortie** (+17,2 % par an vs. +7,2 % sur les millésimes 2012-2019).
- Cette **croissance importante s'explique notamment par l'effet des opérations de croissance externe** (qui représentent 53 % de la hausse des résultats contre 30 % en moyenne sur les millésimes 2012-2019).
- Ces **croissances externes sont financées en grande partie par un endettement supplémentaire**. La croissance élevée des résultats permet de conserver un ratio endettement/EBE raisonnable (3,7x l'EBE à l'entrée vs. 3,5x à la cession).

Par ailleurs, seules 3 % des entreprises du millésime 2020 ont souffert d'un arrêt total de leur activité du fait de la crise sanitaire. Selon les cédants interrogés, cette crise sanitaire a eu un effet significatif sur la valorisation pour 1/3 des entreprises cédées en 2020.

En outre, la 18^{ème} édition de **l'étude sur la croissance et la création d'emploi**, apporte un éclairage sur l'année 2020.

Sur les 7 400 entreprises françaises accompagnées, les données sur l'emploi sont disponibles pour environ la moitié d'entre elles, et nous savons qu'elles représentent près d'un million et demi d'emplois (vs. 16 millions de salariés français dans le secteur privé marchand.)

-> Impact sur le chiffre d'affaires :

- L'échantillon de 3 625 start-up, PME et ETI françaises accompagnées par le capital-investissement français représente 221 Md€ de chiffre d'affaires cumulé en 2020, soit 19 % du chiffre d'affaires cumulé des groupes du CAC 40 à la même date.
- En 2020, le chiffre d'affaires des entreprises de l'échantillon est en baisse de 2,6 % en lien avec la crise sanitaire, contre -5,5 % pour le PIB nominal français.
- Les start-up ont un fort taux de croissance de leur chiffre d'affaires avec +14,1 % sur un an.
- Les 3 secteurs les plus dynamiques sont ceux qui ont le mieux résisté à la crise sanitaire : la santé (CA en hausse de +8,7 % sur 1 an), l'énergie (+8,3 %) et le numérique (+6,2 %).

-> Impact sur l'emploi :

- L'échantillon des 3 625 entreprises françaises emploie 1,35 millions de salariés au 31/12/2020. En comparaison, le secteur marchand français comptait 17,22 millions de salariés (hors agriculture) à la même date.
- Les effectifs de l'échantillon ont augmenté de 11 674 salariés en 2020. Ceci représente une augmentation des effectifs de 0,9 % par rapport au 31/12/2019. A titre de comparaison, l'emploi sur le secteur marchand a reculé de 2,1 % sur un an à fin 2020.
- Les 3 secteurs qui ont vu leur activité croître en 2020 sont aussi ceux où le plus d'emplois ont été créés : la santé (+6 393 sal., +5,5 % vs. fin 2019), l'énergie (+670 sal., +5,3 %) et le numérique (+ 4 502 sal., +5,1 %).
- Plus de 244 237 emplois ont été créés sur 5 ans (de 2015 à 2020).

Les études « Création de valeur dans les PME et ETI françaises accompagnées dans leur transformation par les acteurs français du capital-investissement » et « Croissance et création d'emplois dans les entreprises accompagnées par les acteurs français du capital-investissement » sont disponibles sur le site www.franceinvest.eu et auprès des contacts presse de France Invest et d'EY.

Contacts presse

France Invest – Sonia Duarte - +33 (0)7 86 60 01 20 – s.duarte@franceinvest.eu

EY - Nicolas Bouchez : +33 (0)7 64 84 09 19 nicolas.bouchez@fr.ey.com

À propos de France Invest

France Invest regroupe la quasi-totalité des équipes de capital-investissement actives en France et compte à ce titre près de 400 membres actifs et 180 membres associés au 30/11/2021. A travers sa mission de déontologie, de contrôle et de développement de pratiques de place elle figure au rang des deux associations reconnues par l'AMF dont l'adhésion constitue pour les sociétés de gestion une des conditions d'agrément. C'est la seule association professionnelle spécialisée sur le métier du capital-investissement. Promouvoir la place et le rôle du capital-investissement, participer activement à son développement en fédérant l'ensemble de la profession et établir les meilleures pratiques, méthodes et outils pour un exercice professionnel et responsable du métier d'actionnaire figurent parmi les priorités de France Invest. Plus d'information : www.franceinvest.eu

À propos d'EY

EY | Building a better working world

La raison d'être d'EY est de participer à la construction d'un monde plus équilibré, en créant de la valeur sur le long terme pour nos clients, nos collaborateurs et pour la société, et en renforçant la confiance dans les marchés financiers.

Expertes dans le traitement des données et des nouvelles technologies, les équipes EY présentes dans plus de 150 pays, contribuent à créer les conditions de la confiance dans l'économie et répondent aux enjeux de croissance, de transformation et de gestion des activités de nos clients.

Fortes de compétences en audit, consulting, droit, stratégie, fiscalité et transactions, les équipes EY sont en mesure de décrypter les complexités du monde d'aujourd'hui, de poser les bonnes questions et d'y apporter des réponses pertinentes. EY désigne l'organisation mondiale et peut faire référence à l'un ou plusieurs des membres d'Ernst & Young Global Limited, dont chacun représente une entité juridique distincte. Ernst & Young Global Limited, société britannique à responsabilité limitée par garantie, ne fournit pas de prestations aux clients. Les informations sur la manière dont EY collecte et utilise les données personnelles, ainsi que sur les droits des personnes concernées au titre de la législation en matière de protection des données sont disponibles sur ey.com/privacy. Les cabinets membres d'EY ne pratiquent pas d'activité juridique lorsque les lois locales l'interdisent. Pour plus d'informations sur notre organisation, veuillez-vous rendre sur notre site ey.com.

© 2021 EY & Associés

Tous droits réservés.

Cette publication a valeur d'information générale et ne saurait se substituer à un conseil professionnel en matière comptable, fiscale, juridique ou autre. Pour toute question spécifique, veuillez vous adresser à vos conseillers. ey.com/fr